

**Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux dénommé
« EMERAUDE VS RUBIS »
(Applicable à compter du 30 mars 2026)**

**Article 1
Cadre juridique**

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux publié sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « EMERAUDE VS RUBIS » visés dans les avis correspondants.

**Article 2
Emissions de tickets et prix**

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions de tickets : chaque émission est répartie en blocs de 12 000 000 de tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 5 euros.

**Article 3
Lots**

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	500 000 €	1 000 000 €
4 lots de	10 000 €	40 000 €
12 lots de	1 000 €	12 000 €
176 lots de	500 €	88 000 €
12 000 lots de	80 €	960 000 €
60 000 lots de	50 €	3 000 000 €
60 000 lots de	40 €	2 400 000 €
60 000 lots de	35 €	2 100 000 €
120 000 lots de	30 €	3 600 000 €
178 000 lots de	25 €	4 450 000 €
300 000 lots de	20 €	6 000 000 €
400 000 lots de	15 €	6 000 000 €
570 000 lots de	10 €	5 700 000 €
1 330 000 lots de	5 €	6 650 000 €
3 090 194 lots formant un total de		42 000 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains sur un même ticket.

Article 4

Description du jeu

4.1 Le ticket comporte deux surfaces de jeu composées chacune de huit lignes de symboles, correspondant à huit jeux respectivement numérotés de 1 à 8 inclus et de 9 à 16 inclus. Il y a seize jeux au total.

En haut de chaque surface de jeu, figurent les inscriptions « Jeu », « Numéro Gagnant », « Vos Numéros » et « Votre Gain ».

Chaque jeu numéroté de 1 à 16 inclus est organisé au sein d'une ligne horizontale, et comporte trois zones de jeu réparties comme suit :

- Une zone de jeu « Numéro Gagnant », représentée par un symbole « point d'interrogation »,
- Une zone de jeu « Vos Numéros », représentée par deux symboles « pierre précieuse »,
- Une zone de jeu « Votre Gain », représentée par l'inscription « GAIN ».

4.2 L'élément inscrit sous la couche grattable de chaque symbole « point d'interrogation » de la zone de jeu « Numéro Gagnant » est un numéro, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les numéros de la liste suivante : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, à l'exclusion de tout autre numéro.

Pour chaque jeu, il y a un numéro inscrit dans la zone de jeu « Numéro Gagnant » à découvrir.

L'élément inscrit sous la couche grattable de chaque symbole « pierre précieuse » de la zone de jeu « Vos Numéros » est un numéro, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les numéros de la liste suivante : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, à l'exclusion de tout autre numéro.

Pour chaque jeu, il y a deux numéros inscrits dans la zone de jeu « Vos Numéros » à découvrir.

L'élément inscrit sous la couche grattable de chaque inscription « GAIN » de la zone de jeu « Votre Gain » est un montant en euros, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres parmi les montants suivants : 5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €, 30 €, 35 €, 40 €, 50 €, 80 €, 500 €, 1 000 €, 10 000 €, 500 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Pour chaque jeu, il y a un montant inscrit dans la zone « Votre Gain » à découvrir.

4.3 Pour chaque jeu, le joueur gratte le symbole « point d'interrogation » de la zone de jeu « Numéro Gagnant », les symboles « pierre précieuse » de la zone de jeu « Vos Numéros » et l'inscription « GAIN » de la zone de jeu « Votre Gain » et découvre les éléments décrits au sous-article 4.2.

4.4 Pour chaque jeu, si le joueur découvre sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos Numéros » un numéro identique au numéro figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « Numéro Gagnant », le ticket de jeu est gagnant et il remporte le montant en euros figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « Votre Gain » associée.

- 4.5 Pour chaque jeu, si le joueur découvre, sous la couche grattable de la zone de jeu « Vos Numéros » deux numéros identiques au numéro figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « Numéro Gagnant », le ticket de jeu est gagnant et il remporte deux fois le montant en euros figurant sous la couche grattable de la zone de jeu « Votre Gain » associée.
- 4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.
- 4.7 Le ticket est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 22 janvier 2026,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI